Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ORNE

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Bureau des Élections de la Réglementation

Affaire suivie par : Karine NICOLAS
Tél : 02 33 80 60 32
Adresse e-mail : karine.nicolas@orne.gouv.fr

Alençon, le 17 septembre 2019

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, le décret n°2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires, et portant convocation des électeurs. Parallèlement, ce décret est envoyé pour affichage aux mairies.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, les services du ministère de l'intérieur ont développé une application informatique destinée à assurer la transmission dématérialisée des résultats électoraux des communes vers les services préfectoraux lors de la soirée électorale. EIREL est une application simple, accessible et sécurisée. Elle permet d'assurer une transmission dématérialisée des résultats issus des bureaux de vote en évitant les saisies multiples.

Mes services ont sollicité auprès des communes comptant le plus d'électeurs d'appliquer cette modalité de centralisation des résultats vers la préfecture pendant la soirée électorale du 26 mai 2019. Les retours d'utilisation de l'application EIREL, lors de ces dernières élections, ont été très positifs.

En sachant, qu'une transmission des résultats par téléphone est toujours possible, notamment en cas d'impossibilité technique, cette nouvelle application n'a pas vocation à se substituer à l'acheminement physique des procès-verbaux des opérations de vote, qui est obligatoire, conformément au code électoral.

Dans le cadre des élections municipales 2020, je souhaite inciter toutes les communes à cette dématérialisation pour assurer la centralisation des résultats. Cette application a été conçue pour être facilement accessible, simple d'utilisation et sécurisée. Celle-ci est accessible d'un poste de travail avec un accès internet et également d'un smartphone ou d'une tablette.

Pour accéder à EIREL, il suffit uniquement de créer un compte. Mes services sont chargés de faire parvenir les comptes EIREL pour chaque référent désigné. A cette fin, il sera nécessaire de communiquer les informations suivantes : nom, prénom, qualité au sein de la collectivité, adresse mail (nominative de préférence) et numéro de portable (disponible lors de la soirée électorale). En effet, ces référents devront être disponibles pour être contactés lors de la soirée électorale par le bureau des élections.

Les communes qui ne souhaiteront pas adhérer à cette application continueront à communiquer par téléphone leurs résultats pour chaque bureau de vote à la préfecture dès la clôture du scrutin. Ce processus est plus contraignant pour l'élu ou son représentant chargé de remonter les résultats. En effet, celui-ci doit :

- attendre la disponibilité de l'opérateur téléphonique de la préfecture pour reprendre vos données lors des flux importants d'appels ;
- vérifier le code à 4 chiffres avec l'opérateur ;
- énumérer pour chaque bureau de vote, les noms des candidats, nombre électeurs, les suffrages exprimés, bulletins blancs et nuls, et attendre la validation de l'opéateur.

.../...

Afin d'optimiser cette démarche auprès des collectivités, je vous prie de trouver, ci-joint, une fiche synthétique reprenant les principales caractéristiques de l'application EIREL. Sur celle-ci, je propose un coupon-réponse à renvoyer à la Préfecture de l'Orne afin de prendre en compte leur position sur le déploiement de cette application au sein de leur collectivité.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me communiquer les observations éventuelles apportées par les collectivités auprès de vos services sur ce sujet.

Mes services restent, bien entendu, à disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Préfète,
Le Sous-Préfet,
Secrétaire Général

Charles BARBIER

Monsieur Alain LENORMAND
Président de l'Association des Maires de l'Orne
Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg
61017 ALENCON Cedex

Copie pour information :
- Madame la Sous-Préfète d'Argentan
- Monsieur le Sous-Préfet de Mortagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ORNE

Application du Ministère de l'Intérieur

Application EIREL
Envoi Informatisé des Résultats ELectoraux

Cette application a été élaborée pour permettre une simplification de la transmission des résultats électoraux et un gain de temps dans les opérations

EIREL , c'est .....

- **Une application simple, gratuite et sécurisée**
- **Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone**
- **Une remontée rapide des résultats électoraux**

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ce sujet , le Bureau des Elections et de la Règlementation de la Préfecture de l'Orne se tient à votre disposition

@ : pref-elections@orne.gouv.fr
☎ : 02.33.80.60.32

Ci-dessous, un coupon-réponse est à renvoyer afin de connaître votre position sur cette nouvelle modalité de centralisation des résultats.

COUPON – REPONSE

(à retourner avant le vendredi 11 octobre 2019, par courrier ou par mail : pref-elections@orne.gouv.fr)

☐ **M.** ☐ **Mme**.....

Maire ou représentant de la commune de :
.....

☐ **Favorable à l'utilisation d' EIREL lors des prochaines élections**
Nom, prénom et mail du référent désigné par la commune :
.....

☐ **Défavorable à l'utilisation d'EIREL lors des prochaines élections**

Cachet de la collectivité et Visa

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE DE MANIÈRE IMPERSONNELLE À L'ADRESSE SUIVANTE
Madame la Préfète de l'Orne – B.P. 529 - 61018 ALENÇON CEDEX
Internet : www.orne.gouv.fr